



Réduction des risques de catastrophe et préparation aux risques



À la fin de la session, les apprenants :

- ✓ Reconnaitront les **concepts clefs** d'aléa, de **vulnérabilité**, d'**exposition**, de **catastrophe**, de **risque de catastrophe**, de **résilience**, de **prévention**, d'**atténuation** et de **préparation à la réponse**
- ✓ Reconnaitront le **rôle du patrimoine** dans le **renforcement de la résilience et les mesures** à adopter dans les différentes phases du cycle de gestion des risques de catastrophe
- ✓ Sauront comment intégrer la **gestion de la réduction des catastrophes (GRC)** dans la gestion du site

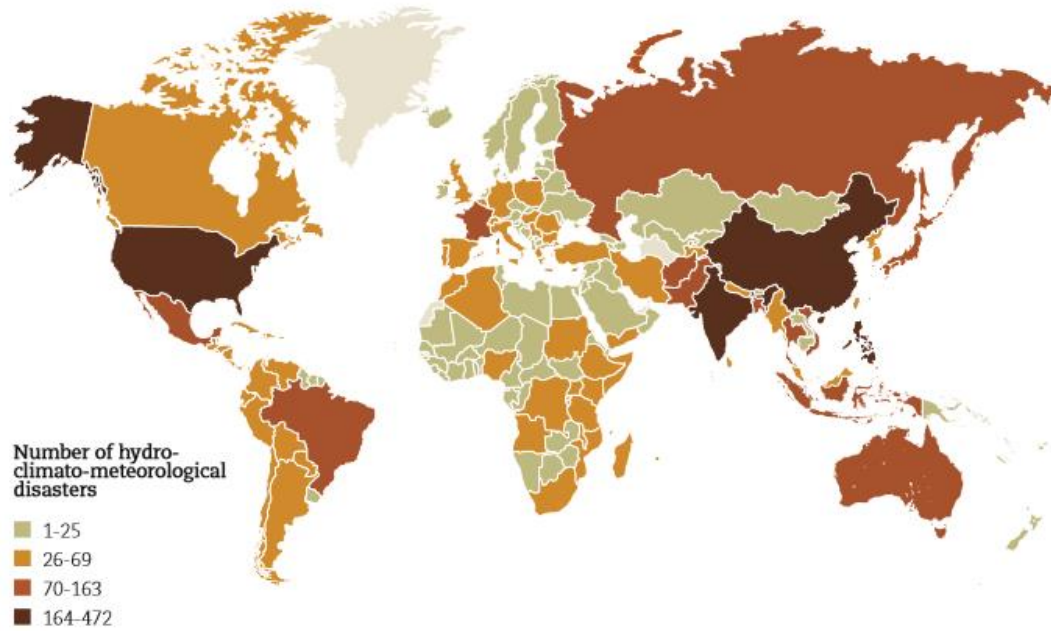


- I. Statistiques sur les catastrophes**
- II. Définitions et concepts clefs**
- III. Menaces sur le patrimoine**
- IV. Gestion des risques de catastrophe (GRC)**
 1. Le cycle de gestion des risques de catastrophe
 2. La séparation erronée entre les secteurs de la GRC et du patrimoine
 3. Perceptions erronées
 4. Lier la GRC et les secteurs du patrimoine
 5. Intégration de la GRC dans les plans et systèmes de gestion des sites
- V. Rôle du patrimoine dans le renforcement de la résilience et la promotion de la durabilité**
- VI. Attaques sur la culture**
- VII. Une reconnaissance croissante et une action accélérée pour la protection de la culture contre les catastrophes et les conflits**
 - Aperçu des activités de l'UNESCO en matière de GRC pour la culture et le patrimoine



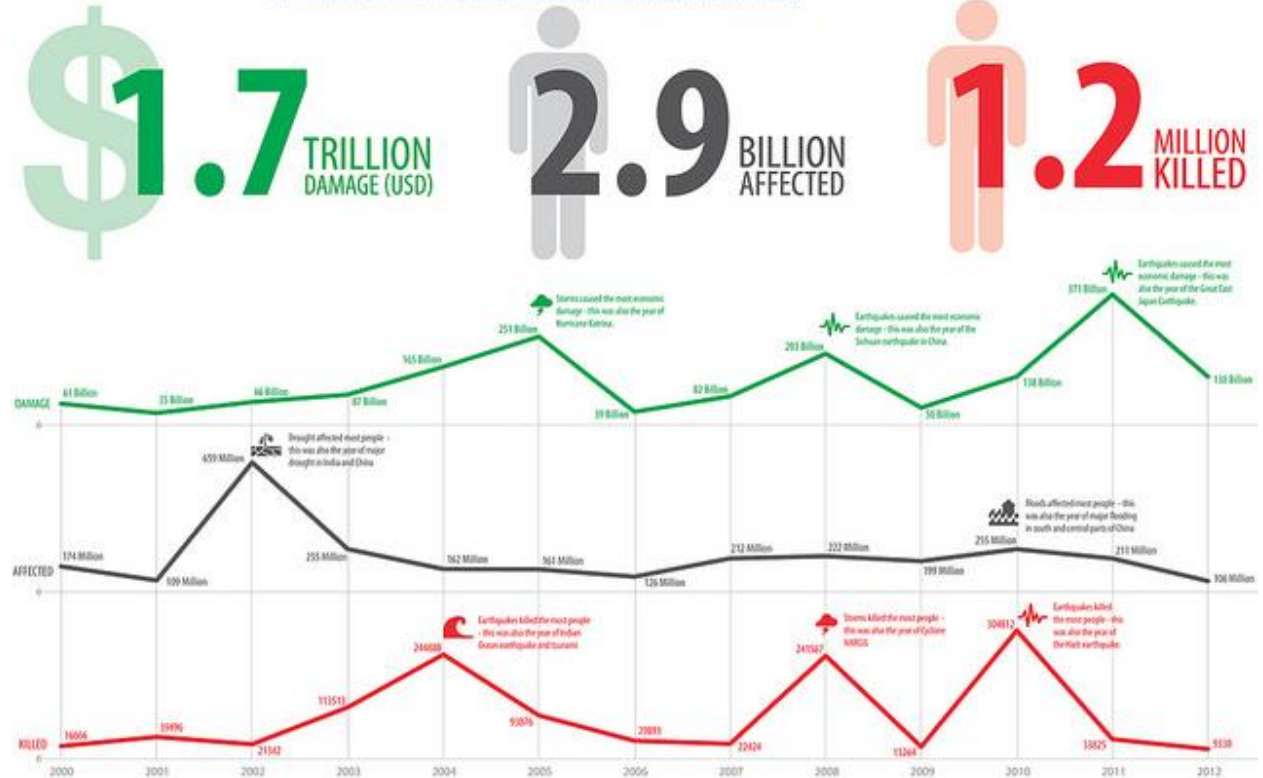
I. Statistiques sur les catastrophes

Figure 1
Number of weather-related disasters reported per country (1995-2015)

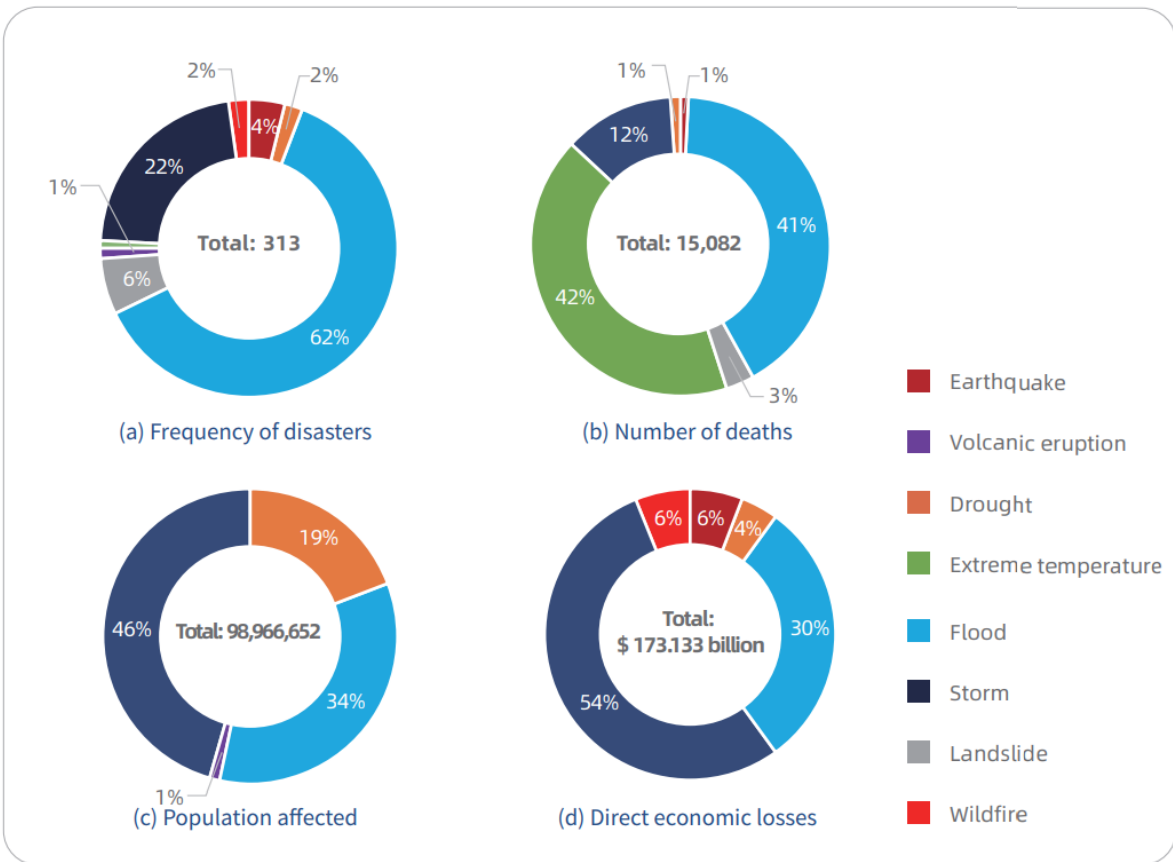


DISASTER IMPACTS / 2000-2012

*Disasters refers to droughts, earthquakes, tsunamis, storms, extreme temperatures, flood, insect infestations, mass mortality (disease & war), storms, volcanic, and wildfire. / Data source: EM-DAT: The OFDA/CRED International Disaster Database | Data version: 12 March 2013 - 14:07
©2014 Humanitarian Information Centre (http://reliefweb.org/map/world/Disaster%20Prevention%20and%20Mitigation%20and%20Country%20Codes%202012 - Find out more about UNISDR: http://www.unisdr.org)



I. Statistiques sur les catastrophes



Source : Répartition de la fréquence et des pertes par type de catastrophe dans le monde en 2020, [2020 Global Natural Disaster Assessment Report \(2020\)](#), page 4

Trend in the number of natural disasters, 1900 to 2019



Source: EM-DAT
 Note: Includes Drought, Earthquakes, Volcanic activity, Mass movement (dry), Storms, Floods, Landslides, Wildfire and Extreme temperature.



Source : Tendances dans le nombre de catastrophes naturelles de 1900 à 2019, [Increase in Natural Disasters on a Global Scale by Ten Times](#), Vision of Humanity (2022)

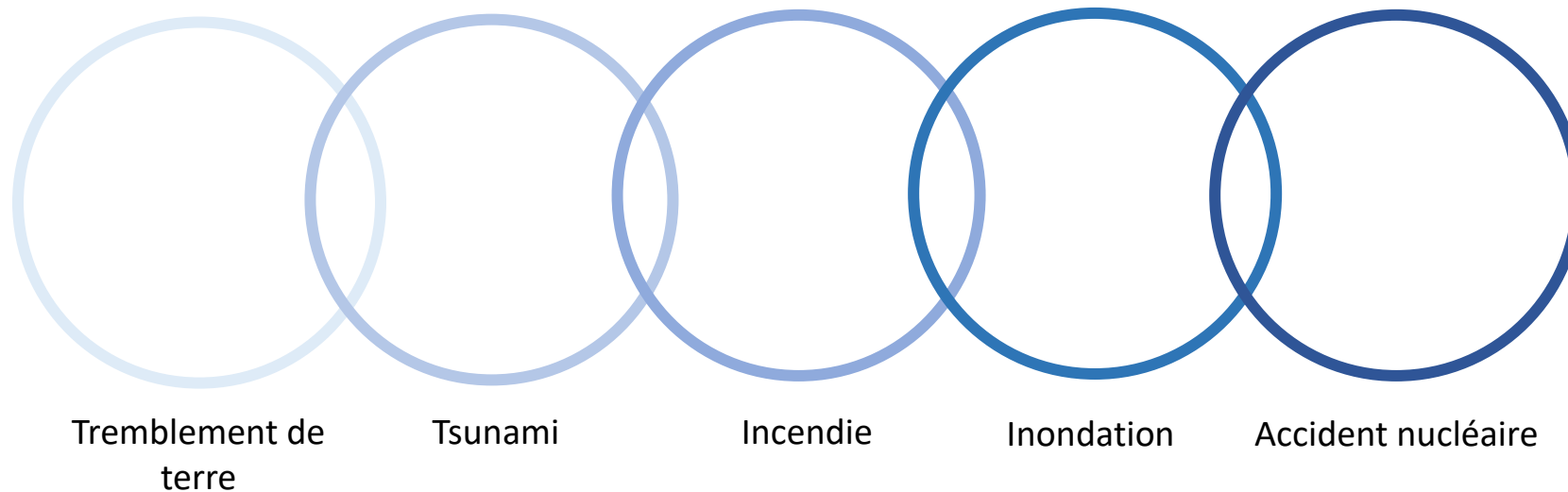


II. Définitions et concepts clefs

- **Catastrophe** : perturbation grave du fonctionnement d'une communauté ou d'une société, à quelque échelle que ce soit, due à des événements dangereux interagissant avec des conditions d'exposition, de vulnérabilité et de capacité entraînant un ou plusieurs des éléments suivants : pertes et impacts humains, matériels, économiques et environnementaux
- **Risque de catastrophe** : les pertes potentielles en terme de vie humaine, les blessures ou les biens endommagés qui pourraient survenir dans un système, une société ou une communauté dans une période de temps spécifique, en fonction de l'aléa, de l'explosion et de la vulnérabilité (Risque de catastrophe = $H \times E \times V$)
- **Réduction des risques de catastrophe (RRC)** : la réduction des risques de catastrophe vise à prévenir les nouveaux risques de catastrophe, à réduire les risques existant et à gérer les risques résiduels
- **Vulnérabilité** : les conditions déterminées par des facteurs ou processus physiques, sociaux, économiques et environnementaux qui augmentent la vulnérabilité d'un individu, d'une communauté, d'actifs ou de systèmes d'impacts
- **Exposition** : la situation des personnes, des infrastructures, des logements, des capacités de production et des autres biens humains tangibles situés dans des zones exposée aux aléas
- **Prévention** : les activités et mesures visant à éviter les risques de catastrophe existants et nouveaux (par exemple, les réglementations sur l'utilisation des terres qui n'autorisent aucune installation dans les zones à haut risque)
- **Atténuation** : la réduction ou la minimisation des impacts négatifs d'un événement dangereux (par exemple, une sensibilisation du public, des infrastructures résistantes aux dangers)
- **Préparation à la réponse** : les connaissances et les capacités pour répondre efficacement aux impacts des catastrophes probables, imminentes ou actuelles et pour y faire face (par exemple, l'évacuation, le développement d'arrangement pour la coordination)

II. Définitions et concepts clefs

- **Danger** : un processus, un phénomène ou une activité humaine qui peut causer des pertes de vie, des blessures ou d'autres effets sur la santé, des dommages matériels, des perturbations sociales et économiques ou une dégradation de l'environnement. Les risques peuvent être d'origine naturelle, anthropique ou socio-naturelle
- **Multi-risque** : il peut s'agir à la fois de la sélection de plusieurs risques majeurs auxquels le pays est confronté et des contextes spécifiques dans lesquels les événements dangereux peuvent se produire simultanément, les uns après les autres ou de manière cumulative dans le temps, et en tenant compte des effets potentiels interdépendants



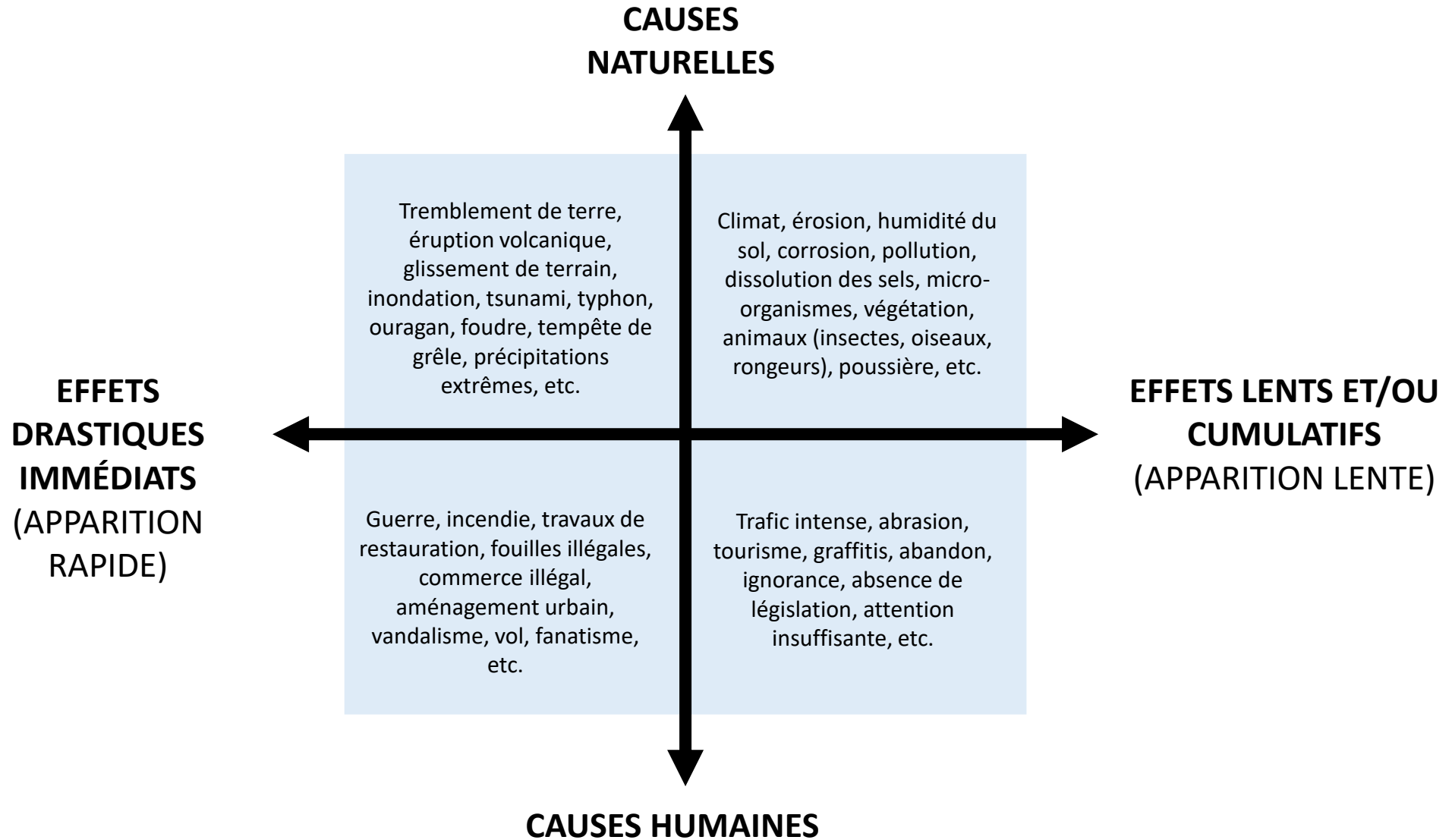
II. Définitions et concepts clefs

Risques et risques de catastrophe : en quoi sont-ils différents ?

- **En cas de catastrophe, différents acteurs** entrent en jeu, qui disposent de leurs propres plans et procédures
- Les **risques de catastrophe** sont souvent **négligés dans les stratégies générales de gestion**, il est donc bon de les considérer spécifiquement
- Les **procédures d'intervention** d'urgence, en particulier, sont très spécifiques et rarement mises en œuvre mais elles sont essentielles
- La gestion des risques liés aux catastrophe nécessite une **approche multidisciplinaire**



III. Menaces sur le patrimoine

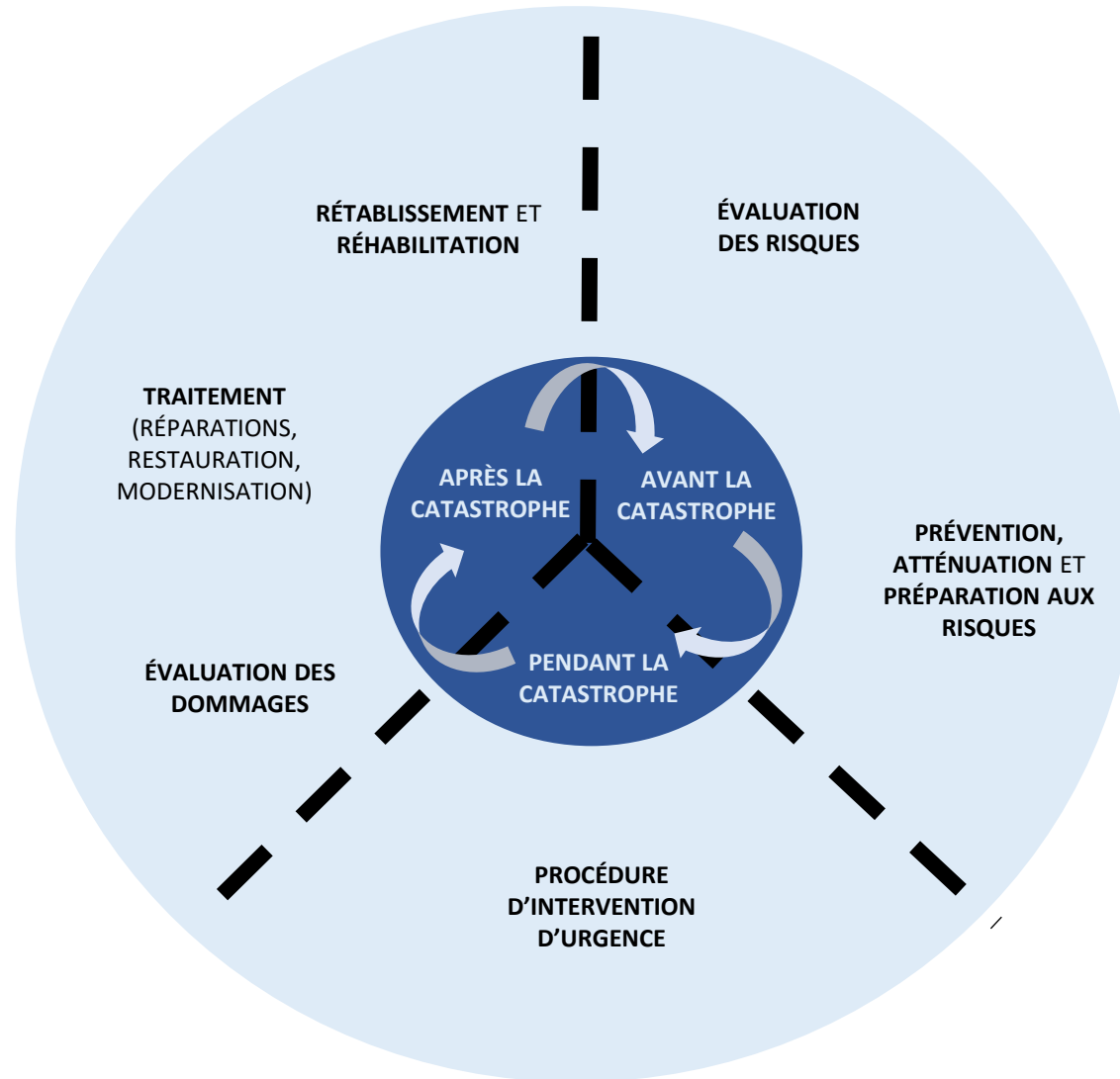


IV. Gestion des risques de catastrophe

Le cycle de gestion des risques de catastrophes

Les trois phases de la prévention des catastrophes sont les suivantes :

- **Préparation** (avant)
- **Réponse** (pendant)
- **Redressement** (après)



IV. Gestion des risques de catastrophe

Le cycle de gestion des risques de catastrophe




La gestion des risques de catastrophes implique :

- L'identification des **dangers**, de l'**expertise** requise et des **parties prenantes**
- Comprendre les **risques**, notamment en élaborant des **scénarios complexes d'événements possibles** basés sur une chaîne probable de **causes et d'effets multiples** (primaires, secondaires et tertiaires)
- **Planifier et agir pour la préparation**, la réponse aux urgences et la récupération, dans le cadre plus large de la **gestion des risques de catastrophes**
- **Sensibilisation et renforcement des capacités**, réalisation d'exercices réguliers (tests) et suivi des exercices

IV. Gestion des risques de catastrophe

La séparation erronée entre la gestion des risques de catastrophe et les secteurs du patrimoine



**Secteur mondial de la
gestion des risques de catastrophes**

Patrimoine

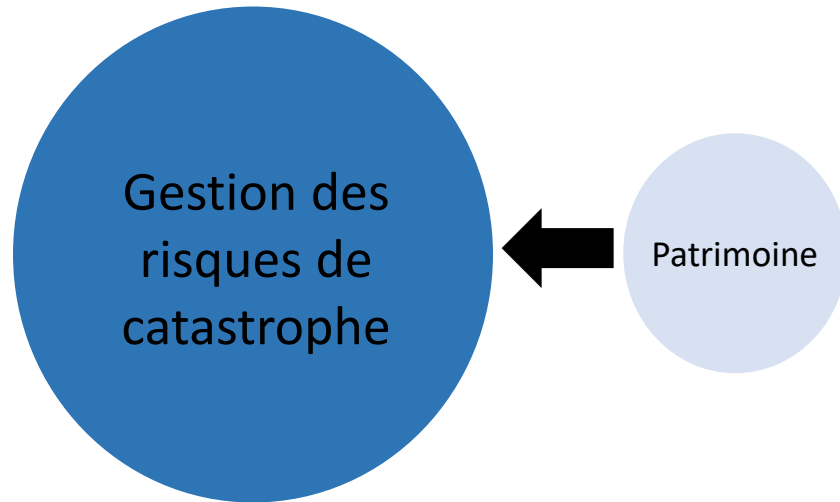
- Le **secteur mondial de la réduction des risques de catastrophe** ne **s'intéresse pas suffisamment au patrimoine**, les pertes de patrimoine n'étant pas prises en compte dans les statistiques/bases de données mondiales sur les catastrophes
- Le **secteur du patrimoine** ne connaît pas le « langage » de la **gestion des risques de catastrophe**

Perceptions erronées :

- **Attitude culturelle** (par exemple, fanatisme, superstition, réticence à soulever des questions auprès des supérieurs, etc.) et priorité donnée aux questions urgentes qui peuvent être « vues »
- **Mauvaise compréhension** et **surestimation** de la nature et des **coûts des stratégies d'atténuation**
- **Manque de sensibilisation** au rôle positif potentiel de la culture dans la gestion des risques de catastrophe

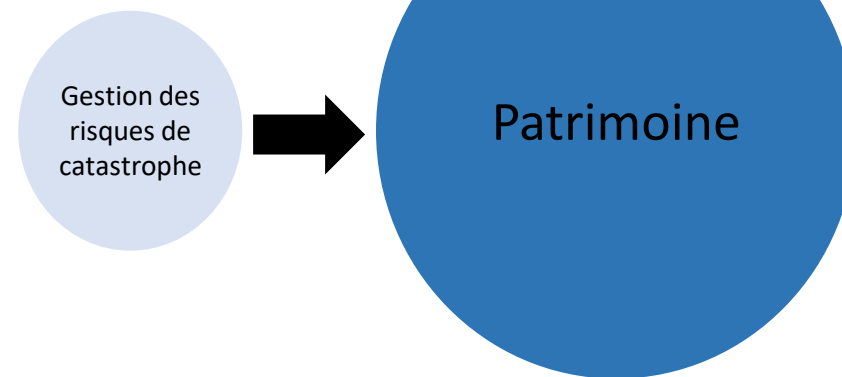
IV. Gestion des risques de catastrophe

Lier la gestion des risques de catastrophe et les secteurs du patrimoine



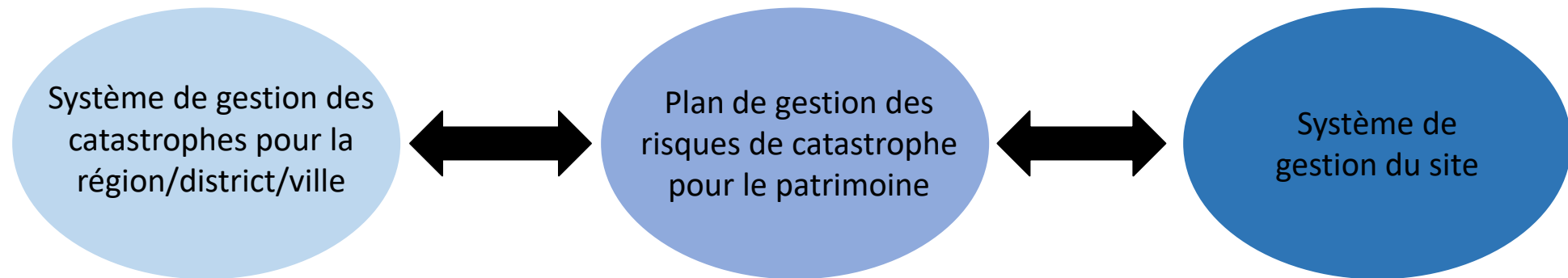
Les préoccupations relatives au patrimoine devraient être intégrées dans les **politiques de gestion des catastrophe**

Les systèmes de gestion des risques de catastrophe devraient être introduits dans les **sites du patrimoine culturel**



IV. Gestion des risques de catastrophe

Intégrer la gestion des risques de catastrophe dans les plans et systèmes de gestion des sites



IV. Gestion des risques de catastrophe

La plupart des biens du patrimoine Mondial ne sont pas préparés aux catastrophes



La destruction, dans un incendie, d'un monument vieux de 600 ans, la porte Sungnye ou porte Sud de Séoul (République de Corée), en 2008



Les vestiges de la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption à Port-au-Prince (Haïti), détruite par le tremblement de terre de 2010

IV. Gestion des risques de catastrophe

Effets des catastrophes, quatre dimensions :

- **Destruction totale ou partielle** des biens matériels existants dans la zone touchée
- **Prestation de services et accès aux biens et services**
- **Gouvernance** et processus décisionnels
- **Nouveaux risques et vulnérabilité** résultant de la catastrophe

Secteur de la culture, cinq composantes principales :

- **Patrimoine bâti et biens culturel/naturels**
- Biens **meubles** et collections
- Patrimoine culturel et **immatériel**
- **Dépôts** du patrimoine
- **Industries** culturelles créatives

Principal défi : obtenir des données fiables



IV. Gestion des risques de catastrophe

Effets des catastrophes sur la culture

- **Destruction totale ou partielle de monuments, sites, dépôts culturels, etc.**
- **Manque d'accès** au patrimoine culturel, perturbation de la production de biens et services culturels, impossibilité de pratiquer sa culture
- **Effets sur la capacité des agences** en charge de la culture à mettre en œuvre, coordonner la réponse, leurs ressources humaines, informations, équipements, etc.
- **Nouveaux risques** dus à la fragilité des structures, à d'éventuels pillages, ou à des plans de reconstruction insensibles, etc.

Valeur des effets des catastrophes sur la culture

- **Dommages :**
 - Coût de la **reconstruction des biens matériels**, y compris les équipements et les infrastructures (ou solutions alternatives)
- **Pertes :**
 - **Diminution des revenus et/ou coûts supplémentaires** dus à la fermeture temporaire des biens culturels/annulation des événements culturels ;
 - Coûts des **mesures d'urgence** visant à prévenir d'autres dommages
 - Coûts de l'**interruption** de la production de biens
 - Coûts pour assurer la **continuité** des services culturels
 - Coûts pour la réduction de **nouveaux risques**, etc.

IV. Gestion des risques de catastrophe

Stratégie de récupération pour la culture : besoins typiques

- **Mesures de premiers secours**
- **Restauration/reconstruction** des biens et des infrastructures
- Restauration des **services culturels essentiels** et des **pratiques du patrimoine immatériel**
- Reprise de la **production de biens culturels**
- Rétablir les **revenus de base des personnes affectées et employés dans le secteur culturel**
- Dispenser des **formations**
- Rétablir la **fonctionnalité administrative du secteur**
- Renforcer la **réduction des risques de catastrophe pour les ressources culturelles affectées** lors de la reconstruction
- **Sensibilisation**
- Etc.



© VectorMine/Shutterstock.com

IV. Gestion des risques de catastrophe

Questionnaire du Rapport périodique : Section I, Q5.14.1

5.14. Usage des politiques et stratégies agréées par le Comité du patrimoine mondial ou l'Assemblée générale des États parties à la Convention du patrimoine mondial pour définir des politiques ou stratégies nationales de protection du patrimoine culturel et naturel

Question 5.14.1

✓ Question non remplie

Aide

Effacer ✕

Votre État partie utilise-t-il les politiques et stratégies agréées par le Comité du patrimoine mondial ou l'Assemblée générale des États parties à la Convention du patrimoine mondial pour définir des politiques ou stratégies nationales de protection du patrimoine culturel et naturel ?

Politique ou stratégie de l'UNESCO en matière de patrimoine mondial		Non	Oui
5.14.1.1	Document d'orientation sur les impacts du changement climatique sur le patrimoine mondial	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
5.14.1.2	Stratégie pour réduire les risques liés aux catastrophes sur les biens du patrimoine mondial	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
5.14.1.3	Stratégie de renforcement des capacités du patrimoine mondial	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
5.14.1.4	Politique sur le patrimoine mondial et le développement durable	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>




IV. Gestion des risques de catastrophe

Questionnaire du Rapport périodique : Section II, Q5.3.9

Question 5.3.9

✓ Question non remplie

Aide

Effacer 

La Stratégie pour réduire les risques liés aux catastrophes sur les biens du patrimoine mondial a-t-elle été utilisée pour ce bien ?

- | | | |
|---------|---|-----------------------|
| 5.3.9.1 | La Stratégie pour réduire les risques liés aux catastrophes sur les biens du patrimoine mondial n'a pas été utilisée. | <input type="radio"/> |
| 5.3.9.2 | La Stratégie pour réduire les risques liés aux catastrophes sur les biens du patrimoine mondial a été partiellement utilisée. | <input type="radio"/> |
| 5.3.9.3 | La politique pour le bien de gestion des risques repose entièrement sur la Stratégie pour réduire les risques liés aux catastrophes sur les biens du patrimoine mondial. | <input type="radio"/> |



unesco

V. Le rôle du patrimoine dans le renforcement de la résilience et la promotion de la durabilité



- **Résilience** : la capacité d'un système, d'une communauté ou d'une société exposée aux aléas de **résister**, d'**absorber**, de **s'accommoder**, de **s'adapter**, de se **transformer** et de **se remettre** des effets d'un aléa de **manière opportune et efficace**, y compris par la préservation et la restauration de ses structures et fonctions de base essentielles grâce à la gestion des risques
- Le patrimoine culturel n'est **pas seulement une ressource passive** susceptible d'être affectée et endommagée par des catastrophes
- Il a un **rôle proactif** à jouer dans le **renforcement de la résilience et la promotion de la durabilité**

V. Le rôle du patrimoine dans le renforcement de la résilience et la promotion de la durabilité

La culture, un impératif de sécurité et une question humanitaire :

- Reconnaissance croissante du **rôle de la culture** dans la résilience en cas de catastrophe
- Nombre croissant de **conflits intra-étatiques** entre groupes définis par **l'éthnicité ou la religion**
- Lien entre les **conflits et les catastrophes**
- Non-intégration de la culture dans les **stratégies humanitaires/sécuritaires**
- Limites de **l'approche traditionnelle de l'UNESCO**

La protection de la culture et la promotion du pluralisme culturel contribuent également à :

- La protection des **droits humains**
- La prévention des conflits et à la **consolidation de la paix**
- Au respect du droit **humanitaire international et à la sécurité**

V. Le rôle du patrimoine dans le renforcement de la résilience et la promotion de la durabilité

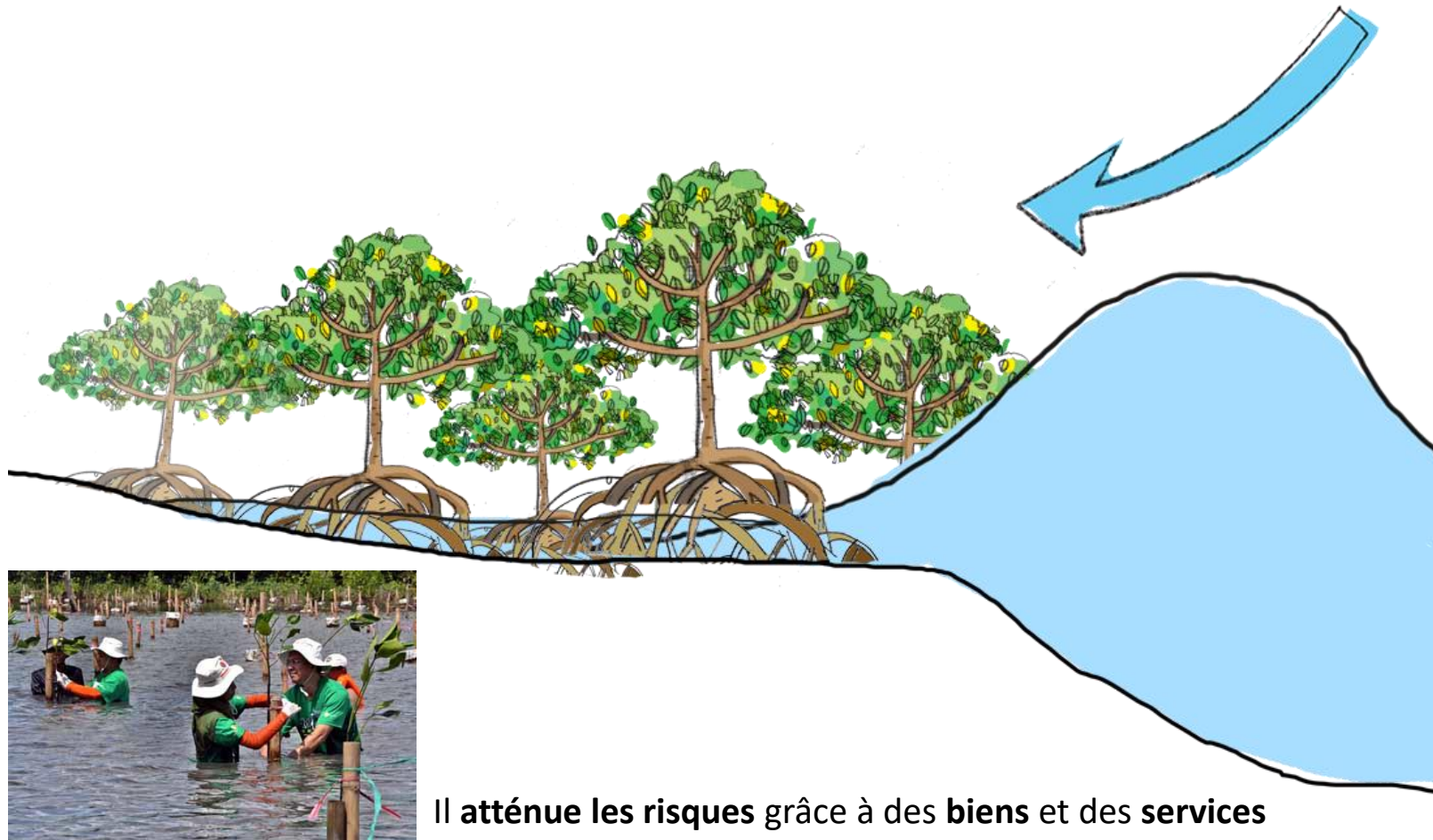


Le patrimoine reflète la diversité **culturelle** et **naturelle**



Le patrimoine est **lié aux populations** et leur appartient

V. Le rôle du patrimoine dans le renforcement de la résilience et la promotion de la durabilité



Il atténue les risques grâce à des **biens** et des **services**

L'écosystème de mangroves de Floride

V. Le rôle du patrimoine dans le renforcement de la résilience et la promotion de la durabilité



Il s'agit d'une ressource pour le **développement socio-économique durable**



Il peut s'agir d'un outil puissant pour **communiquer sur les risques**

V. Le rôle du patrimoine dans le renforcement de la résilience et la promotion de la durabilité

Priorité 1 : comprendre les risques de catastrophes pour la culture

- Identifier, évaluer et surveiller les risques que les catastrophes et les conflits font courir à la culture, dans le cadre d'un **vaste processus participatif**
- Consolider les **orientations** et promouvoir de **nouvelles recherches** sur la contribution réelle et potentielle de la culture et du patrimoine au renforcement de la résilience

Priorité 2: renforcer la gouvernance du secteur de la culture pour gérer les risques de catastrophe

- Renforcer la **coordination et la communication interinstitutionnelle** entre les autorités chargées du patrimoine culturel et les acteurs de l'intervention d'urgence et de la gestion des risques de catastrophe en établissant des mécanismes de consultation permanents et des protocoles de préparation et d'intervention d'urgence
- Créer des unités dédiées au patrimoine culturel au sein des agences de CP (**équipes interdisciplinaires**)
- Renforcer les **cadres politiques/légaux** pour la **gestion des risques de catastrophe et le patrimoine culturel** en soulignant la nécessité d'inclure le secteur du patrimoine culturel dans tous les segments de la gestion des risques de catastrophe et à tous les niveaux de gestion des urgences

V. Le rôle du patrimoine dans le renforcement de la résilience et la promotion de la durabilité

Priorité 3 : investir dans la réduction des risques de catastrophe pour la culture

- Développer des **systèmes de gestion des risques de catastrophe** par le biais de processus inclusifs et consultatifs garantissant la participation de tous les principaux acteurs, et les intégrer dans les plans de gestion plus larges des sites du patrimoine culturel
- Participer à des **programmes de formation sur la gestion des risques de catastrophe** pour le patrimoine culturel afin de renforcer les capacités des professionnels, comme par exemple les premiers secours pour le patrimoine culturel
- Promouvoir la **sensibilisation** de tous les acteurs concernés par la gestion des risques de catastrophe à différents niveaux, ainsi que de la population en général

Priorité 4 : améliorer la préparation aux catastrophes pour une réponse efficace et pour « reconstruire de façon meilleure » dans le cadre de la récupération, de la réhabilitation et de la reconstruction de la culture

- Procéder à des **examens réguliers des plans de gestion des risques de catastrophes** à différents niveaux, ainsi qu'à des exercices réguliers impliquant les communautés concernées
- Assurer **l'intégration de la culture dans les évaluations des besoins post-catastrophe (PDNA)**, et les **évaluations de rétablissement et de consolidation de la paix (RPBA)**, si une telle évaluation a lieu dans votre pays
- Entreprendre des recherches pour **réduire la vulnérabilité** du patrimoine culturel dans les processus de rétablissement

V. Le rôle du patrimoine dans le renforcement de la résilience et la promotion de la durabilité

Qu'est-ce que la Déclaration conjointe sur les évaluations post-crise et les plans de redressement (*Joint Declaration on Post-Crisis Assessments and Recovery Planning, PDNA*) ?

- Un **protocole d'action conjoint** établi en 2008 par les Nations unies, l'Union européenne et la Banque mondiale
- Un cadre pour **aider à coordonner les efforts de redressement** dans différents secteurs et en mettant **l'accent sur la réduction des risques**
- Méthodologie permettant de coordonner une **assistance cohérente et prévisible aux gouvernements** pour l'évaluation des conséquences socio-économiques des catastrophes

Joint Declaration on Post-Crisis Assessments and Recovery Planning 25 September, 2008

The European Commission, the United Nations Development Group and the World Bank seek to mobilize our institutions and resources to harmonize and coordinate post-crisis response frameworks to enhance country resilience to crises, by answering recovery needs of vulnerable populations and strengthening the capacity of national institutions for effective prevention, response and recovery. We believe a common platform for partnership and action is central to the delivery of an effective and sustainable international response after disaster- and conflict-related crises. We are engaged in significant work to reform the processes used by national and international partners to assess, plan, and mobilize support for recovery to countries and populations affected by natural disasters or violent conflicts.

A Common Platform for Action

We recognize that early strategic dialogue and engagement is an essential foundation that can be built upon as crisis management and recovery efforts move from planning to implementation, and we decide to:

- Communicate strategically at both headquarters and field level as we monitor situations of fragility and conflict, and imminent or actual natural disasters, and identify opportunities for joint initiatives where our combined efforts may offer advantages;
- Participate in the relevant in-country planning processes and support the development and use of shared benchmarks/ results frameworks and joint processes for monitoring and review;
- Support the development and use of the common methodologies for post-conflict needs assessments, and a common approach to post-disaster needs assessments and recovery planning;
- Invest in development of toolkits and staff training to deepen our collective and institutional capacity for these processes; and
- Monitor progress in the implementation of the common platform through a senior level meeting that would take place once a year.




 The European Commission	 The United Nations Development Group	 The World Bank
--	--	---

VI. Attaques sur la culture



Cette vidéo est disponible sur le site de l'UNESCO [ici](#)

 **unesco** "Construire la paix dans l'esprit des hommes et des femmes"

EN BREF NOTRE TRAVAIL DANS LE MONDE PARTENAIRES NOUS REJOINDRE RESSOURCES

Accueil > Réduction des risques de catastrophe

Réduction des risques de catastrophe



Le changement climatique, la pression urbaine et le manque de préparation aux catastrophes transforment de plus en plus les risques naturels, tels que les tremblements de terre, les éruptions volcaniques ou les tsunamis, en événements désastreux causant des pertes humaines et économiques. Le risque de catastrophes causées par des risques naturels est en augmentation.

La réduction des risques de catastrophes (RRC) occupe une place croissante dans l'agenda des organisations du système des Nations unies. Si le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 constitue la feuille de route pour la réduction des risques de catastrophe, d'autres programmes mondiaux, notamment les objectifs de développement durable, l'accord de Paris sur le climat, le nouvel agenda urbain et l'agenda sur la biodiversité, comportent des objectifs qui ne peuvent être atteints sans tenir compte de la réduction des risques de catastrophe. Il existe des liens clairs entre ces instruments internationaux.

Pourquoi la réduction des risques de catastrophes est-elle importante ?



Les risques naturels sont des phénomènes physiques naturels causés par l'apparition rapide ou lente d'événements d'origine atmosphérique, géologique et hydrologique à l'échelle solaire, mondiale, régionale, nationale ou locale. Les catastrophes font souvent suite à des risques naturels et sont le résultat de la combinaison des risques, des conditions de vulnérabilité et de la capacité ou des mesures insuffisantes pour réduire les

Accueil

Réponse post-catastrophe

Gouvernance des risques et résilience sociale

L'environnement bâti

Éducation - Sécurité des écoles

Systèmes d'alerte précoce

Réduction des risques de catastrophes basée sur l'environnement et les écosystèmes

Science, technologie et innovation pour la résilience



unesco

Destruction de l'ancienne ville d'Alep



21 novembre 2010

©UNITAR-UNOSAT



22 octobre 2014

©UNITAR-UNOSAT

VI. Attaques sur la culture



© UNESCO

Sanctuaire d'Al-Askari, Samarra (Irak), 2006, 2007



Idéologie religieuse radicale : destruction de 14 mausolées à Tombouctou (Mali), 2012

VI. Attaques sur la culture



Idéologie religieuse radicale : musées de Nimrud et de Mossoul, (Irak), 2015

VI. Attaques sur la culture

Persécution fondée sur la culture et la religion :



Maisons chrétiennes marquées de la lettre « n »



Réfugiés yézidis, Irak

Pillage et trafic illicite



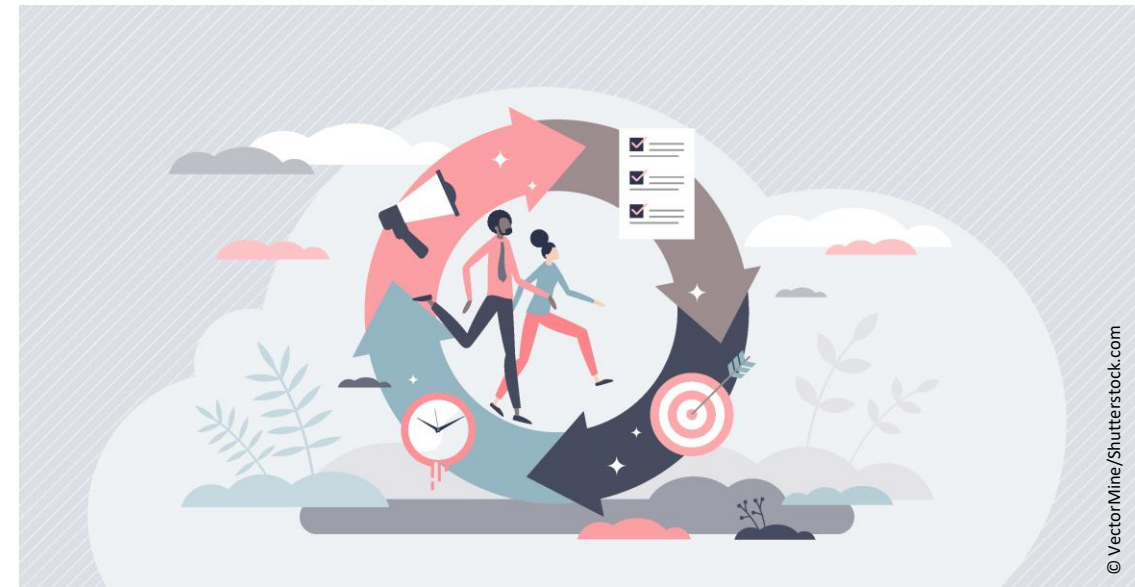
VII. Une reconnaissance croissante et une action accélérée pour la protection de la culture contre les catastrophes et les conflits

Nouvelles politiques :

- Stratégie de l'UNESCO pour la réduction des risques liés aux catastrophes sur les biens du patrimoine mondial (2007)
- Stratégie pour le renforcement de l'action de l'UNESCO en matière de protection de la culture et de promotion du pluralisme culturel en cas de conflit armés (novembre 2015)
- Résolution 2347 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la protection du patrimoine culturel (mars 2017)
- Addendum à la Stratégie relatif aux catastrophes naturelles (novembre 2017)

* Principales caractéristiques de l'addendum sur les catastrophes naturelles*

aligné sur les quatre priorités d'action du [Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes 2015-2030](#)



VII. Une reconnaissance croissante et une action accélérée pour la protection de la culture contre les catastrophes et les conflits



Lien vers le [Cadre Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030](#)

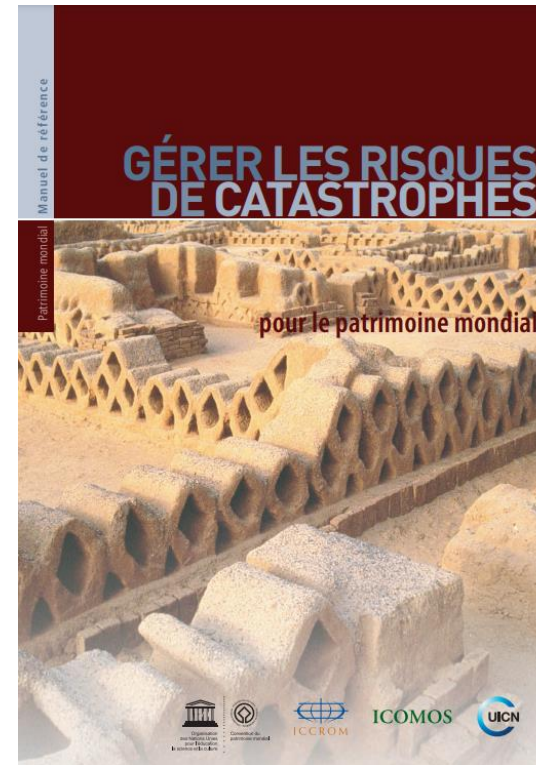
Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030

- Approuvé par l'Assemblée générale des Nations unies à la suite de la troisième **Conférence mondiale des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe (WCDRR)** en mars 2015
- Vise à la « réduction substantielle des risques de catastrophe et des pertes en vies humaines, en moyens de subsistance et en santé, ainsi que des actifs économiques, physiques, sociaux, **culturels** et environnementaux des personnes, des entreprises, des communautés et des pays. »
- Le Cadre appelle aux priorités d'action suivantes, **spécifiquement liées au patrimoine culturel** :
 - « Evaluer et enregistrer systématiquement les pertes causées par des catastrophes, et d'en rendre compte au public, et de comprendre (...) le patrimoine culturel, le cas échéant en tenant compte de l'exposition à des dangers précis et des dangers précis et des informations relatives à la vulnérabilité. »
 - « Protéger ou soutenir la protection des **institutions culturelles et d'autres sites présentant un intérêt historique culturel ou religieux.** »

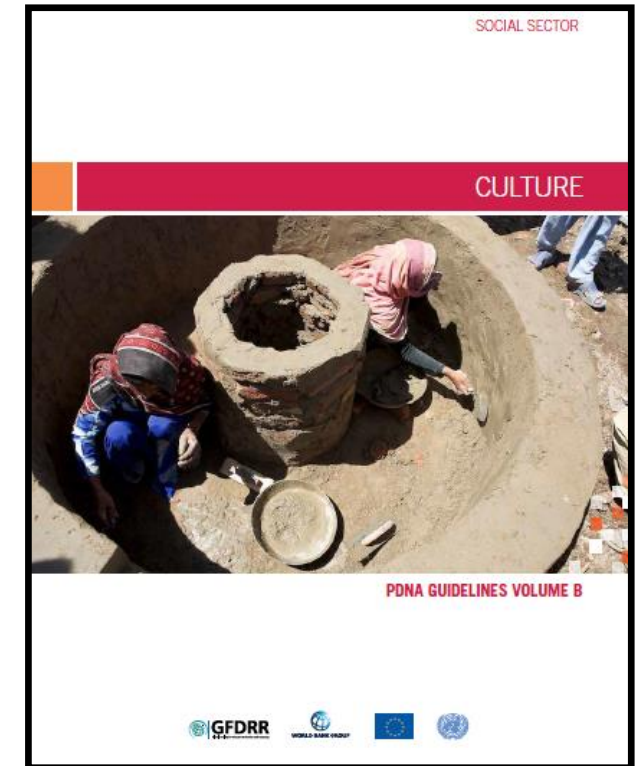
VII. Une reconnaissance croissante et une action accélérée pour la protection de la culture contre les catastrophes et les conflits

Aperçu des activités de l'UNESCO en matière de gestion des risques de catastrophe pour le patrimoine culturel :

- Fournir un **soutien technique** (développement de plans de gestion des risques de catastrophe ; réalisation de PDNA pour la culture)
- Fournir une assistance financière pour les activités de préparation et de réponse aux situations d'urgence par le biais du **Fonds d'urgence pour le patrimoine**
- Développer des **outils de renforcement des capacités** et des programmes de formation
- Défense des intérêts et soutien à la **production de politiques**



Gérer les risques de catastrophes pour le patrimoine mondial, UNESCO (2010)



VII. Une reconnaissance croissante et une action accélérée pour la protection de la culture contre les catastrophes et les conflits

Unité de préparation et de réponse aux situations d'urgence de l'UNESCO :

- Créée en 2014
- Objectif : renforcer la capacité de l'UNESCO à aider les Etats membres à **prévenir, atténuer et se remettre des situations d'urgence affectant leur secteur culturel**, tout en s'appuyant sur la force de la culture afin de soutenir la **résilience**, la **cohésion** et la **stabilité**
- Couvre toutes les situations d'urgence (**catastrophes et conflits**)

Nouveaux partenariats et outils :

- **Fonds d'urgence pour le patrimoine** créé en 2015
- **Plan d'action** adopté en 2017
- Culture dans les **évaluations des besoins post-catastrophe (PDNA)**, les **évaluations du rétablissement et de la consolidation de la paix (RPBA)**, etc.
- **Mécanisme de réponse rapide**, y compris l'établissement d'un **fichier d'experts**
- **Nouveaux mécanismes de financement internationaux** (CPF, ALIPH, etc.)
- **Accord de coopération** entre ICRC, ICC, ICCROM, UNOSAT, the Italian Task Force, DAI, Hermitage, etc.

VII. Une reconnaissance croissante et une action accélérée pour la protection de la culture contre les catastrophes et les conflits

Défense des intérêts et facilitation



La Directrice générale de l'UNESCO rencontre le président de l'Irak pour échanger sur la reconstruction de Mossoul (Irak) en 2019 :

- Déclarations de la Directrice Générale
- Initiatives diplomatiques
- Réunions de haut niveau et conférences thématiques
- Mise en œuvre de projets forts, tels que « [Faire revivre l'esprit de Mossoul](#) »

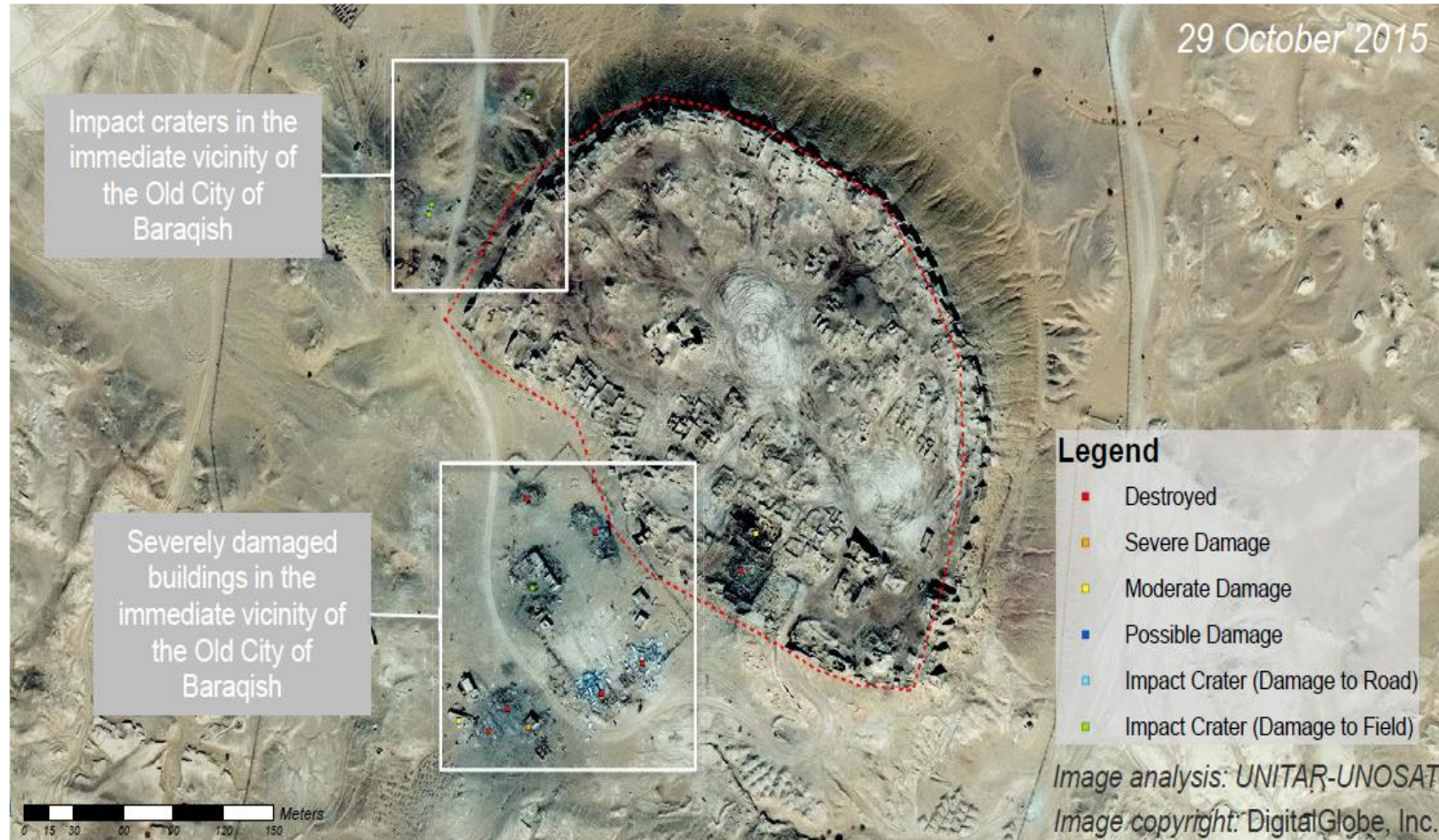
Assistance technique et renforcement des compétences



- Soutien à la stabilisation d'urgence
- Réhabilitation
- Réunions de coordination technique
- Formation aux premiers secours
- Formation des militaires et des forces de maintien de la paix

VII. Une reconnaissance croissante et une action accélérée pour la protection de la culture contre les catastrophes et les conflits

Evaluations, collecte de données et suivi



VII. Une reconnaissance croissante et une action accélérée pour la protection de la culture contre les catastrophes et les conflits

Combat contre le trafic illicite



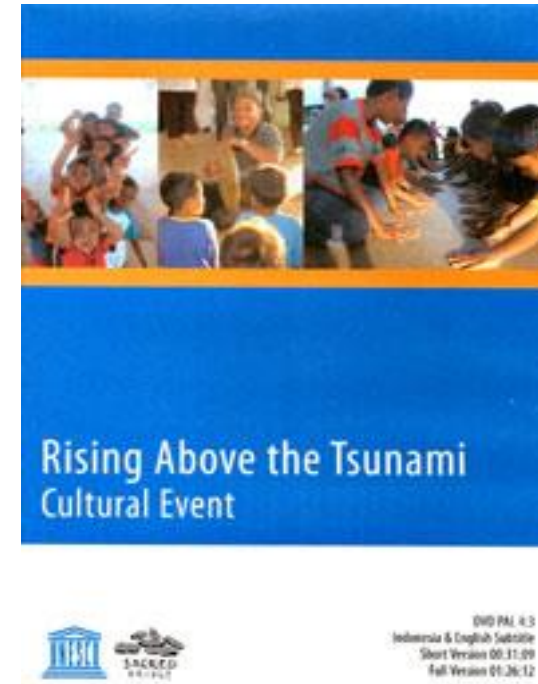
- Coordination avec **INTERPOL, WCO, UNODC, UNIDROIT, ICOM** et les experts du patrimoine pour suivre et identifier les objets culturels faisant l'objet d'un commerce illicite
- Sensibilisation des **musées**, du **marché de l'art** et du **public** en général à la diligence raisonnable
- **Médiation** pour le retour des biens exportés illicitement

VII. Une reconnaissance croissante et une action accélérée pour la protection de la culture contre les catastrophes et les conflits

Education et communication



[Le patrimoine Mondial expliqué](#) – court-métrage sur la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO



VII. Une reconnaissance croissante et une action accélérée pour la protection de la culture contre les catastrophes et les conflits

Que voulons-nous atteindre en définitive ?

- Un regain d'intérêt pour la **préparation** aux catastrophes, plutôt que de se concentrer uniquement sur la réponse aux catastrophes et au relèvement
- Une meilleure **communication et des processus et mécanismes intégrés** entre les secteurs concernés (patrimoine culturel, gestion des risques de catastrophes, développement, humanitaire et sécurité)
- Des connaissances, outils, approches et des pratiques nouveaux et innovants qui permettent de trouver un **équilibre** entre la protection des **attributs patrimoniaux** du bien/site (et de leurs valeurs associés), d'une part, et la **sécurité** de la population locale/des visiteurs, d'autre part
- La reconnaissance du **rôle potentiel de la culture et du patrimoine dans la réduction des risques de catastrophe**, et son intégration dans les stratégies et plans de réduction des risques de catastrophe





unesco

World Heritage Convention



unesco